

président, lord-maire, etc. Thomas White, le mar-
chand de la Cité d'abord; puis le nouveau
lord-maire, le comte de Devonport, dans sa voiture de
gala traitée par six chevaux et suivie de son
chaplain, du parc-glaive et du crieur. Un détachement
de 800 Hussards formait la marche.
A trois heures, le nouveau lord-maire faisait
son entrée à Westminster, où il a été prêté serment
en présence du juge de St. M., qui s'est procédé à la
cérémonie d'inauguration.

LETTRES DE PARIS

(Correspondance particulière)
Paris, 12 novembre 1877.
Nous touchons à l'heure d'une des
crises les plus graves de notre histoire
moderne. Aujourd'hui s'engage à Ver-
sailles une lutte dont les conséquences
vont décider si nous devons tomber
sous la dictature sanglante d'une nou-
velle Convention.

Malheur à ceux qui, dans le gouverne-
ment et parmi les conservateurs,
éprouveraient le plus légère hésitation.
Je vous écris, il y a peu de jours:
« Les chefs de la coalition des gauches
conspirent contre le Maréchal, contre
le Sénat, contre la constitution, contre
la France, et n'y a pas à hésiter, il faut
les traiter comme des conspirateurs. »
Le moment est venu d'agir.

La conspiration se démasque dans la
République Française de ce matin. M.
Gambetta reconnaît que le Maréchal
de Mac-Mahon est résolu à ne pas dé-
vier de la politique du 16 mai, et qu'une
seconde dissolution est arrêtée dans la
pensée du chef de l'Etat. La République
Française imprime la déclaration sui-
vante :

« Une seconde dissolution serait un
acte inconstitutionnel, illégal, un coup
d'Etat, une violation du pacte de 1875,
une violence que les députés ne saurient
accepter. On se réfugierait en vain
derrière un vote plus ou moins régulier
des sénateurs, qui auraient consenti à
prendre part à une délibération illégale.
La Chambre des députés de 1877 n'aurait
plus le droit que celui de 1830
de renoncer à son mandat, de
décliner ses obligations, de se soustraire
à ses devoirs, ou de se soustraire à
l'exécution de ses lois, ou de résister à
sa sanction. »

« Cette déclaration de la République
Française est tout à la fois un attentat
à la constitution, aux pouvoirs du Ma-
réchal et un appel à l'insurrection. Si
la majorité républicaine et radicale
obéit à cette consigne de M. Gambetta,
cette majorité se met hors la loi et le
gouvernement doit disposer énergiquement
de son droit et de la force légale. »
L'opération de la révision du régime
de la Chambre pourrait, dit-on,
prendre un caractère des plus graves.
C'est à propos de cette révision qu'on
s'agitait dans le sein d'une disposition
de la force armée.

« Les gauches se montrent et se disent
plus énergiquement opposées à une com-
binaison dans un maintien du cabinet
de Broglie. »
Parmi les sénateurs du centre droit,
se signale le comte Daru comme ayant
été pendant ces derniers jours, le
langage le plus énergique en faveur de
la politique de résistance et comme
ayant adressé les plus vifs reproches au
duc d'Audiffret-Pasquier et à M. Bocher.

On aurait dit à une notabilité républi-
caine dont l'air concis est facile à
remarquer depuis quelques jours:
« Vous êtes aussi triste que si vous
étiez parmi les vaincus... »

Nous le serons peut être ce soir,
aurait répondu le personnage, car nous
allons jouer notre va-tout.

Les cours de la Faculté des Lettres
à l'Université catholique de Paris, se
sont réouverts avec grand éclat et une
grande affluence d'auditeurs. Nous ne
broyons pas trop dire en affirmant que
le nombre de ceux-ci a pour le moins,
doublé. MM. Méquignot, Demestre, Trifit,
Rondelet ont félicité et confirmé leurs
cours suivant les programmes annoncés
au petit *Annuaire de la Faculté catho-
lique*. Nous espérons que nos amis de
la *Revue catholique* n'ont pas de ces
remarquables discours d'ouverture.

Le professeur de littérature grecque a
fait ressortir d'une façon tout à fait
heureuse les connaissances qu'on peut
tirer pour l'histoire des peuples, de
l'étude des poètes et des orateurs. Le
fondamental par un prudent contraste,
le professeur de philosophie, M. Anto-
nin Rodelet, comparait dans une introduc-
tion, les idées de Platon et de Plutarque
à celles de Cicéron et de Sénèque. Il
a fait ressortir d'une façon tout à fait
heureuse les connaissances qu'on peut
tirer pour l'histoire des peuples, de
l'étude des poètes et des orateurs. Le
fondamental par un prudent contraste,
le professeur de philosophie, M. Anto-
nin Rodelet, comparait dans une introduc-
tion, les idées de Platon et de Plutarque
à celles de Cicéron et de Sénèque. Il

« M. Buffet est allé voir le Maréchal
de Mac-Mahon, donc on a songé à
un ministère Buffet. C'est de la pure
fantaisie. Dans des conjonctures aussi
graves que celles que nous traversons,
il n'y a certes rien de surprenant à ce
que le Maréchal de Mac-Mahon confère
avec un de ses anciens présidents du
Conseil; mais le Maréchal n'a pas offert
à M. Buffet un portefeuille que celui-ci
n'aurait, je crois, aucune velléité d'ac-
cepter. »

« Enfin c'est encore dans les mêmes
journaux que je vois que M. Moreau,
aide des agents de change de Paris,
est allé à la tête d'une députation de
financiers, d'industriels et de commer-
çants demander au Maréchal de mettre
le plus promptement possible l'adoption
de la loi de la démocratie en question
à l'ordre du jour. L'imagination de ceux
qui le représentent... »

« Enfin je dois protester — et, croyez-le
bien, en parfaite connaissance de cause —
contre les bruits de dissolution prochaine
dans la majorité sénatoriale. Ainsi
qu'il vous l'ai déjà dit bien des fois, le
seul point sur lequel les sénateurs de la
1877 ont été d'accord, c'est sur l'opportunité
de garder les ministres actuels. Mais sur le
fond même de la question, c'est-à-dire
sur le maintien de la politique de résis-
tance, ils sont restés en parfaite union,
ainsi que l'événement l'établira avant
peu. »

Il paraît arrêté qu'à la Chambre
des députés, lorsque le gouvernement
trouvera l'occasion de prendre la pa-
role, MM. de Broglie et de Fourteau
monteront tous les deux à la tribune,
M. de Broglie se tenant dans les ques-
tions de politique générale, et M. le
ministre de l'intérieur traitant plus par-
ticulièrement la question électorale.

majorité ne soient pas complètement
d'accord, c'est sur l'opportunité de
garder les ministres actuels. Mais sur le
fond même de la question, c'est-à-dire
sur le maintien de la politique de résis-
tance, ils sont restés en parfaite union,
ainsi que l'événement l'établira avant
peu.

Il paraît arrêté qu'à la Chambre
des députés, lorsque le gouvernement
trouvera l'occasion de prendre la pa-
role, MM. de Broglie et de Fourteau
monteront tous les deux à la tribune,
M. de Broglie se tenant dans les ques-
tions de politique générale, et M. le
ministre de l'intérieur traitant plus par-
ticulièrement la question électorale.

A propos d'élections, on a reçu les
résultats des scrutins de ballottage d'hier
à une heure trop avancée pour qu'on
puisse en dégager bien nettement le
sens. Il semble, toutefois, au premier
abord, qu'elles sont conformes à ce
qu'on en attendait et ne modifient pas
d'une manière sensible la situation res-
pective des partis, telle qu'elle ré-
sultait du scrutin du 4 novembre.

Les députés conservateurs sont divi-
sés sur la question de savoir s'il convient
de se retirer en masse, dans le cas où la
majorité invaliderait une élection con-
servatrice, en prêtant uniquement
l'usage d'affiches blanches. Les bonapartistes se sont prononcés pour l'affir-
mative. Les monarchistes hésitent en-
core.

Le bruit de la mort du pape a circulé
aujourd'hui avec persistance. Des télé-
grammes ont été expédiés à Rome pour
demander des renseignements. Aucune
confirmation n'était encore parvenue à
8 heures.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Les bureaux du « JOURNAL DE ROU-
BAIX » sont transférés, à partir d'aujour-
d'hui, rue Neuve 17.

Une messe en l'honneur de Sainte-
Elisabeth patronne de l'œuvre des
églises pauvres, aura lieu mardi 20
novembre, en l'église Sainte-Elisabeth
de Roubaix.

L'instruction sera donnée par M.
l'abbé Chabé principal du Collège.

Une exposition des ornements des-
tinés aux églises pauvres aura lieu dans
une salle attenante à l'église Notre-
Dame, le dimanche 18, lundi 19 et
mardi 20 novembre.

La bénédiction solennelle du chemin-
de-la-Croix, de l'église du Sacré-Coeur,
aura lieu dimanche prochain, 18 novem-
bre, à l'issue des Vêpres.

Cette inauguration sera faite avec
beaucoup de solennité.

Après les professions de foi si signifi-
catives des députés radicaux, nous avons
des exposés de principes de leurs consé-
quents non moins expressifs. En voici un
échantillon recueilli dans un compartiment
du chemin de fer, hier, entre Rou-
baix et Lille.

C'est un chaudronnier de la rue Cha-
pelle-Carotte, Alexandre B... qui parle.
« Les catholiques, dit-il, sont des pa-
grand chose, des voleurs !... IL FAUT EN
FINIR. » Rien de plus clair et de plus
net. Et ce disant, Alexandre gestuait
avec énergie pour corroborer ses affir-
mations.

Il est arrivé un accident grave,
hier matin, au coin de la Grand'Rue
et de la rue du Bassin.

Une petite fille, nommée Malvina
Canvary, jouait sur le trottoir à côté
d'une voiture de boulanger station-
nant. Dans un mouvement brusque,
la petite fille fit une chute et tomba si
malheureusement qu'elle alla donner
de la tête contre le marche-pied de la
voiture.

Il en résulta une profonde déchirure
de l'épiderme depuis la tempe jusqu'à
derrière la tête. Malvina a été trans-
portée immédiatement chez ses parents
où le docteur Philippart appelé, lui a
donné les soins que réclamaient son
état qui ne laisse pas de causer quel-
que crainte.

Cet enfant est âgé de 9 ans.

le jeune haubois à très bon style ; la
variation pour cinq grandes clarinettes
a été jouée à ravir ; elles semblaient
n'en faire qu'une seule et se joignaient de
nombreuses difficultés dont le passage
est hérisé, le dialogue de clarinette et
de hautbois, très bien ; le baryton exé-
cution très nette ; la petite clarinette
des sons remarquables et juste ; le
cor joue avec âme ; variation de bas-
son bien rendue. Elle était cependant
difficile, le piston à coups de langue n'y
rien laissé à désirer ; la petite flûte se
tire bien de ses passages de velouté ;
le final a été exécuté avec une chaleur
et un sentiment tout artistique. Le jury
est heureux de pouvoir renouveler ses
sincères félicitations à cette société et à
son digne chef.

Pour le jury :
AMÉDÉE DUPRE, secrétaire.
CONCOURS DE SOLO.

1er prix, décerné à M. Leblond, flûte
et chef de musique de Solesmes,
(Nord).
2e prix, décerné à M. Bille, clarinette-
solo de la musique les Amis Réunis de
Roubaix, (Nord).
3e prix, décerné à M. Vandernotte,
clarinette, chef de la musique de Thiaul,
(Nord).

NOTA. — Ces trois artistes possèdent
un talent remarquable et se touchent
tellement par la valeur réelle que le
jury s'est trouvé dans le plus cruel em-
barras pour les classer ; il n'a pu y ar-
river qu'en tenant compte des plus in-
fautes imperfections. Les solistes ont été
tous les trois admirables, aussi le pu-
blic a-t-il donné une part égale de bra-
vos et d'applaudissements ; le jury au-
rait voulu pouvoir se joindre au public,
aussi adresse-t-il à MM. Leblond, Bil-
let et Vandernotte les félicitations les
plus chaleureuses. Pour le jury,
Chattelyn, secrétaire.

On prépare en ce moment au mini-
stère de la guerre une circulaire qui sera
adressée à tous les généraux comman-
dant des corps d'armée. Cette circula-
ire leur rappelle les prescriptions de
circulars antérieures pour le renvoi
dans leurs foyers des soldats apparte-
nant à la deuxième portion du contin-
gent de la classe de 1875 et qui dé-
meurent à la disposition du ministre
de la guerre. On présume que ce ren-
voi pourra s'opérer dans les premiers
jours de la seconde quinzaine de ce
mois.

Nous apprenons avec plaisir que
M. l'abbé Bannard, professeur d'élo-
quence sacrée à l'Université catholique
de Lille, directeur diocésain de l'œuvre
de l'Adoption, prêchera, vendredi
prochain 16 novembre, un sermon de
charité en faveur de l'œuvre des orphelins,
dans l'église Saint-Jacques. La
messe, pendant laquelle sera faite cette
conférence de charité, se dira à 7 heu-
res. On y fera la quête pour les orphelins.

Par jugement en date du 20 avril
1877, le tribunal de première instance
de Lille (Nord) a sur la requête de
l'administration des domaines, ordonné
les publications et affiches prescrites
par l'article 770 du code civil préalabie-
ment à l'envoi en possession des suc-
cessions des personnes ci-après :

Bernard (Joseph), ancien militaire, décédé
à l'asile d'aliénés d'Armentières, le 2 avril
1868.
Benoiselle Dancois (Philomène), décédée
au hameau de Martuisart, commune de Seclin,
le 29 janvier 1868.
Damoiselle Lecomte (Angèle), décédée à
Lille, le 27 juin 1868.
Clochez Simon-César), homme de confiance
décédé à Lille le 3 décembre 1868.
Maître Joseph (Victoire), veuve Henry, dé-
cédée à Roubaix, le 26 juin 1869.
Claude (Pierre), ancien militaire, décédé à
Lille, le 4 août 1869.
Ghilaïne (Clémentine), veuve Burt, caharière
à Lille, décédée à l'asile d'aliénés de
Baillart, le 17 décembre 1869.
Maître Josephine-Guillaume), femme du sieur
Deladerrière, décédée à Roubaix le 26 février
1871.
Fournier (Julien), dorureur sur bois, décédé à
Lille, le 17 mai 1873.
Delval (Jules-Vicor), employé aux écritures
décédé à Templeuve, le 25 mars 1873.

Le bruit d'un vol audacieux, commis
dimanche, en plein jour, chez un doc-
teur-médecin, très connu, s'est répan-
du à Lille depuis hier.

On dit qu'un voleur se serait intro-
duit dans la maison pendant que ses
habitants étaient à la messe, et qu'il
serait parvenu à s'échapper sans être
vu, après le retour de ceux-ci au
logis.

Des bijoux et des valeurs pour une
somme assez importante auraient été
soustraits dans le cabinet même du
docteur.

État-Civil de Tourcoing. — Dé-
CLARATIONS DE MARIAGES du 12 novembre.
— Gabrielle Senave, rue de Paris. — Juliette
Courteous, e, rue du Chêne-Houplins. —
Ernest Coudryer, à la Marlière.
DECLARATIONS DE DÉCÈS du 12 novembre.
— Apolline Debuchy, 64 ans 5 mois, veuve
Angé Decanck, rue du Bassin.
— Marie du 12 novembre. — Jules Del-
bergh, 22 ans, tisserand, et Augustine Cor-
nill, 21 ans, rattachée.

Un *Obit solennel anniversaire* sera
célébré au Maître-Aniel de l'église paro-
issiale de Saint-Martin, à Roubaix, le mer-
credi 14 novembre 1877, à 10 heures, pour le
repos des âmes de Dame Catherine BARENTI,
épouse de Monsieur Henry WIBAUX, dé-
cédée à Roubaix, le 11 novembre 1871, l'âge
de 44 ans et de Monsieur Louis LEGRAND,
époux de Dame Marie WIBAUX, décédée
à Roubaix, le 3 octobre 1874, l'âge de 29
ans, et de Dame Marie WIBAUX, épouse de

« M. de Broglie, à propos d'élections, on a
reçu les résultats des scrutins de ballottage
d'hier à une heure trop avancée pour qu'on
puisse en dégager bien nettement le sens.
Il semble, toutefois, au premier abord, qu'elles
sont conformes à ce qu'on en attendait et ne
modifient pas d'une manière sensible la situa-
tion respective des partis, telle qu'elle ré-
sultait du scrutin du 4 novembre. »

« Les députés conservateurs sont divisés sur
la question de savoir s'il convient de se retirer
en masse, dans le cas où la majorité invali-
derait une élection conservatrice, en prêtant
uniquement l'usage d'affiches blanches. Les
bonapartistes se sont prononcés pour l'affir-
mative. Les monarchistes hésitent encore. »

« Le bruit de la mort du pape a circulé au-
jourd'hui avec persistance. Des télégrammes
ont été expédiés à Rome pour demander des
renseignements. Aucune confirmation n'était
encore parvenue à 8 heures. »

le jeune haubois à très bon style ; la
variation pour cinq grandes clarinettes
a été jouée à ravir ; elles semblaient
n'en faire qu'une seule et se joignaient de
nombreuses difficultés dont le passage
est hérisé, le dialogue de clarinette et
de hautbois, très bien ; le baryton exé-
cution très nette ; la petite clarinette
des sons remarquables et juste ; le
cor joue avec âme ; variation de bas-
son bien rendue. Elle était cependant
difficile, le piston à coups de langue n'y
rien laissé à désirer ; la petite flûte se
tire bien de ses passages de velouté ;
le final a été exécuté avec une chaleur
et un sentiment tout artistique. Le jury
est heureux de pouvoir renouveler ses
sincères félicitations à cette société et à
son digne chef.

Pour le jury :
AMÉDÉE DUPRE, secrétaire.
CONCOURS DE SOLO.

1er prix, décerné à M. Leblond, flûte
et chef de musique de Solesmes,
(Nord).
2e prix, décerné à M. Bille, clarinette-
solo de la musique les Amis Réunis de
Roubaix, (Nord).
3e prix, décerné à M. Vandernotte,
clarinette, chef de la musique de Thiaul,
(Nord).

NOTA. — Ces trois artistes possèdent
un talent remarquable et se touchent
tellement par la valeur réelle que le
jury s'est trouvé dans le plus cruel em-
barras pour les classer ; il n'a pu y ar-
river qu'en tenant compte des plus in-
fautes imperfections. Les solistes ont été
tous les trois admirables, aussi le pu-
blic a-t-il donné une part égale de bra-
vos et d'applaudissements ; le jury au-
rait voulu pouvoir se joindre au public,
aussi adresse-t-il à MM. Leblond, Bil-
let et Vandernotte les félicitations les
plus chaleureuses. Pour le jury,
Chattelyn, secrétaire.

On prépare en ce moment au mini-
stère de la guerre une circulaire qui sera
adressée à tous les généraux comman-
dant des corps d'armée. Cette circula-
ire leur rappelle les prescriptions de
circulars antérieures pour le renvoi
dans leurs foyers des soldats apparte-
nant à la deuxième portion du contin-
gent de la classe de 1875 et qui dé-
meurent à la disposition du ministre
de la guerre. On présume que ce ren-
voi pourra s'opérer dans les premiers
jours de la seconde quinzaine de ce
mois.

Nous apprenons avec plaisir que
M. l'abbé Bannard, professeur d'élo-
quence sacrée à l'Université catholique
de Lille, directeur diocésain de l'œuvre
de l'Adoption, prêchera, vendredi
prochain 16 novembre, un sermon de
charité en faveur de l'œuvre des orphelins,
dans l'église Saint-Jacques. La
messe, pendant laquelle sera faite cette
conférence de charité, se dira à 7 heu-
res. On y fera la quête pour les orphelins.

Par jugement en date du 20 avril
1877, le tribunal de première instance
de Lille (Nord) a sur la requête de
l'administration des domaines, ordonné
les publications et affiches prescrites
par l'article 770 du code civil préalabie-
ment à l'envoi en possession des suc-
cessions des personnes ci-après :

Bernard (Joseph), ancien militaire, décédé
à l'asile d'aliénés d'Armentières, le 2 avril
1868.
Benoiselle Dancois (Philomène), décédée
au hameau de Martuisart, commune de Seclin,
le 29 janvier 1868.
Damoiselle Lecomte (Angèle), décédée à
Lille, le 27 juin 1868.
Clochez Simon-César), homme de confiance
décédé à Lille le 3 décembre 1868.
Maître Joseph (Victoire), veuve Henry, dé-
cédée à Roubaix, le 26 juin 1869.
Claude (Pierre), ancien militaire, décédé à
Lille, le 4 août 1869.
Ghilaïne (Clémentine), veuve Burt, caharière
à Lille, décédée à l'asile d'aliénés de
Baillart, le 17 décembre 1869.
Maître Josephine-Guillaume), femme du sieur
Deladerrière, décédée à Roubaix le 26 février
1871.
Fournier (Julien), dorureur sur bois, décédé à
Lille, le 17 mai 1873.
Delval (Jules-Vicor), employé aux écritures
décédé à Templeuve, le 25 mars 1873.

Le bruit d'un vol audacieux, commis
dimanche, en plein jour, chez un doc-
teur-médecin, très connu, s'est répan-
du à Lille depuis hier.

On dit qu'un voleur se serait intro-
duit dans la maison pendant que ses
habitants étaient à la messe, et qu'il
serait parvenu à s'échapper sans être
vu, après le retour de ceux-ci au
logis.

Des bijoux et des valeurs pour une
somme assez importante auraient été
soustraits dans le cabinet même du
docteur.

État-Civil de Tourcoing. — Dé-
CLARATIONS DE MARIAGES du 12 novembre.
— Gabrielle Senave, rue de Paris. — Juliette
Courteous, e, rue du Chêne-Houplins. —
Ernest Coudryer, à la Marlière.
DECLARATIONS DE DÉCÈS du 12 novembre.
— Apolline Debuchy, 64 ans 5 mois, veuve
Angé Decanck, rue du Bassin.
— Marie du 12 novembre. — Jules Del-
bergh, 22 ans, tisserand, et Augustine Cor-
nill, 21 ans, rattachée.

Un *Obit solennel anniversaire* sera
célébré au Maître-Aniel de l'église paro-
issiale de Saint-Martin, à Roubaix, le mer-
credi 14 novembre 1877, à 10 heures, pour le
repos des âmes de Dame Catherine BARENTI,
épouse de Monsieur Henry WIBAUX, dé-
cédée à Roubaix, le 11 novembre 1871, l'âge
de 44 ans et de Monsieur Louis LEGRAND,
époux de Dame Marie WIBAUX, décédée
à Roubaix, le 3 octobre 1874, l'âge de 29
ans, et de Dame Marie WIBAUX, épouse de

« M. de Broglie, à propos d'élections, on a
reçu les résultats des scrutins de ballottage
d'hier à une heure trop avancée pour qu'on
puisse en dégager bien nettement le sens.
Il semble, toutefois, au premier abord, qu'elles
sont conformes à ce qu'on en attendait et ne
modifient pas d'une manière sensible la situa-
tion respective des partis, telle qu'elle ré-
sultait du scrutin du 4 novembre. »

« Les députés conservateurs sont divisés sur
la question de savoir s'il convient de se retirer
en masse, dans le cas où la majorité invali-
derait une élection conservatrice, en prêtant
uniquement l'usage d'affiches blanches. Les
bonapartistes se sont prononcés pour l'affir-
mative. Les monarchistes hésitent encore. »

« Le bruit de la mort du pape a circulé au-
jourd'hui avec persistance. Des télégrammes
ont été expédiés à Rome pour demander des
renseignements. Aucune confirmation n'était
encore parvenue à 8 heures. »

« M. de Broglie, à propos d'élections, on a
reçu les résultats des scrutins de ballottage
d'hier à une heure trop avancée pour qu'on
puisse en dégager bien nettement le sens.
Il semble, toutefois, au premier abord, qu'elles
sont conformes à ce qu'on en attendait et ne
modifient pas d'une manière sensible la situa-
tion respective des partis, telle qu'elle ré-
sultait du scrutin du 4 novembre. »

« Les députés conservateurs sont divisés sur
la question de savoir s'il convient de se retirer
en masse, dans le cas où la majorité invali-
derait une élection conservatrice, en prêtant
uniquement l'usage d'affiches blanches. Les
bonapartistes se sont prononcés pour l'affir-
mative. Les monarchistes hésitent encore. »

« Le bruit de la mort du pape a circulé au-
jourd'hui avec persistance. Des télégrammes
ont été expédiés à Rome pour demander des
renseignements. Aucune confirmation n'était
encore parvenue à 8 heures. »

« M. de Broglie, à propos d'élections, on a
reçu les résultats des scrutins de ballottage
d'hier à une heure trop avancée pour qu'on
puisse en dégager bien nettement le sens.
Il semble, toutefois, au premier abord, qu'elles
sont conformes à ce qu'on en attendait et ne
modifient pas d'une manière sensible la situa-
tion respective des partis, telle qu'elle ré-
sultait du scrutin du 4 novembre. »

« Les députés conservateurs sont divisés sur
la question de savoir s'il convient de se retirer
en masse, dans le cas où la majorité invali-
derait une élection conservatrice, en prêtant
uniquement l'usage d'affiches blanches. Les
bonapartistes se sont prononcés pour l'affir-
mative. Les monarchistes hésitent encore. »

« Le bruit de la mort du pape a circulé au-
jourd'hui avec persistance. Des télégrammes
ont été expédiés à Rome pour demander des
renseignements. Aucune confirmation n'était
encore parvenue à 8 heures. »

« M. de Broglie, à propos d'élections, on a
reçu les résultats des scrutins de ballottage
d'hier à une heure trop avancée pour qu'on
puisse en dégager bien nettement le sens.
Il semble, toutefois, au premier abord, qu'elles
sont conformes à ce qu'on en attendait et ne
modifient pas d'une manière sensible la situa-
tion respective des partis, telle qu'elle ré-
sultait du scrutin du 4 novembre. »

« Les députés conservateurs sont divisés sur
la question de savoir s'il convient de se retirer
en masse, dans le cas où la majorité invali-
derait une élection conservatrice, en prêtant
uniquement l'usage d'affiches blanches. Les
bonapartistes se sont prononcés pour l'affir-
mative. Les monarchistes hésitent encore. »

« Le bruit de la mort du pape a circulé au-
jourd'hui avec persistance. Des télégrammes
ont été expédiés à Rome pour demander des
renseignements. Aucune confirmation n'était
encore parvenue à 8 heures. »

« M. de Broglie, à propos d'élections, on a
reçu les résultats des scrutins de ballottage
d'hier à une heure trop avancée pour qu'on
puisse en dégager bien nettement le sens.
Il semble, toutefois, au premier abord, qu'elles
sont conformes à ce qu'on en attendait et ne
modifient pas d'une manière sensible la situa-
tion respective des partis, telle qu'elle ré-
sultait du scrutin du 4 novembre. »

« Les députés conservateurs sont divisés sur
la question de savoir s'il convient de se retirer
en masse, dans le cas où la majorité invali-
derait une élection conservatrice, en prêtant
uniquement l'usage d'affiches blanches. Les
bonapartistes se sont prononcés pour l'affir-
mative. Les monarchistes hésitent encore. »

« Le bruit de la mort du pape a circulé au-
jourd'hui avec persistance. Des télégrammes
ont été expédiés à Rome pour demander des
renseignements. Aucune confirmation n'était
encore parvenue à 8 heures. »

« M. de Broglie, à propos d'élections, on a
reçu les résultats des scrutins de ballottage
d'hier à une heure trop avancée pour qu'on
puisse en dégager bien nettement le sens.
Il semble, toutefois, au premier abord, qu'elles
sont conformes à ce qu'on en attendait et ne
modifient pas d'une manière sensible la situa-
tion respective des partis, telle qu'elle ré-
sultait du scrutin du 4 novembre. »

« Les députés conservateurs sont divisés sur
la question de savoir s'il convient de se retirer
en masse, dans le cas où la majorité invali-
derait une élection conservatrice, en prêtant
uniquement l'usage d'affiches blanches. Les
bonapartistes se sont prononcés pour l'affir-
mative. Les monarchistes hésitent encore. »

« Le bruit de la mort du pape a circulé au-
jourd'hui avec persistance. Des télégrammes
ont été expédiés à Rome pour demander des
renseignements. Aucune confirmation n'était
encore parvenue à 8 heures. »

« M. de Broglie, à propos d'élections, on a
reçu les résultats des scrutins de ballottage
d'hier à une heure trop avancée pour qu'on
puisse en dégager bien nettement le sens.
Il semble, toutefois, au premier abord, qu'elles
sont conformes à ce qu'on en attendait et ne
modifient pas d'une manière sensible la situa-
tion respective des partis, telle qu'elle ré-
sultait du scrutin du 4 novembre. »

« M. de Broglie, à propos d'élections, on a
reçu les résultats des scrutins de ballottage
d'hier à une heure trop avancée pour qu'on
puisse en dégager bien nettement le sens.
Il semble, toutefois, au premier abord, qu'elles
sont conformes à ce qu'on en attendait et ne
modifient pas d'une manière sensible la situa-
tion respective des partis, telle qu'elle ré-
sultait du scrutin du 4 novembre. »

« Les députés conservateurs sont divisés sur
la question de savoir s'il convient de se retirer
en masse, dans le cas où la majorité invali-
derait une élection conservatrice, en prêtant
uniquement l'usage d'affiches blanches. Les
bonapartistes se sont prononcés pour l'affir-
mative. Les monarchistes hésitent encore. »

« Le bruit de la mort du pape a circulé au-
jourd'hui avec persistance. Des télégrammes
ont été expédiés à Rome pour demander des
renseignements. Aucune confirmation n'était
encore parvenue à 8 heures. »

« M. de Broglie, à propos d'élections, on a
reçu les résultats des scrutins de ballottage
d'hier à une heure trop avancée pour qu'on
puisse en dégager bien nettement le sens.
Il semble, toutefois, au premier abord, qu'elles
sont conformes à ce qu'on en attendait et ne
modifient pas d'une manière sensible la situa-
tion respective des partis, telle qu'elle ré-
sultait du scrutin du 4 novembre. »

« Les députés conservateurs sont divisés sur
la question de savoir s'il convient de se retirer
en masse, dans le cas où la majorité invali-
derait une élection conservatrice, en prêtant
uniquement l'usage d'affiches blanches. Les
bonapartistes se sont prononcés pour l'affir-
mative. Les monarchistes hésitent encore. »

« Le bruit de la mort du pape a circulé au-
jourd'hui avec persistance. Des télégrammes
ont été expédiés à Rome pour demander des
renseignements. Aucune confirmation n'était
encore parvenue à 8 heures. »

« M. de Broglie, à propos d'élections, on a
reçu les résultats des scrutins de ballottage
d'hier à une heure trop avancée pour qu'on
puisse en dégager bien nettement le sens.
Il semble, toutefois, au premier abord, qu'elles
sont conformes à ce qu'on en attendait et ne
modifient pas d'une manière sensible la situa-
tion respective des partis, telle qu'elle ré-
sultait du scrutin du 4 novembre. »